

APPEL POUR LES MARCHES DES LIBERTES SAMEDI 28 NOVEMBRE PARTOUT EN FRANCE

Nous appelons à participer aux Marches des Libertés organisées partout en France ce samedi 28 novembre 2020. A Paris, celle-ci aura lieu de 14H00 à 18H00 de la Place de la République jusqu'à la Place de la Bastille, sur laquelle un rassemblement se tiendra avec des prises de paroles d'artistes et de grandes voix des libertés. Nous vous invitons à marcher avec une croix X sur votre masque, symbolisant l'atteinte à la liberté d'expression.

Après les rassemblements du 17 novembre à l'Assemblée Nationale, du 21 novembre sur la place du Trocadéro et aux quatre coins du pays, réunissant des dizaines de milliers de personnes, le mouvement pour la liberté de l'information et pour le respect de l'État de droit et de nos libertés ne cesse de croître. Le ministre de l'Intérieur nous a reçu sans nous écouter. Face à cette politique autoritaire et au basculement possible dans un État de Police, comme sur la place de la République, dans la nuit du lundi 23 novembre au cours de laquelle des demandeurs d'asile et des journalistes ont été tabassés par les forces de l'ordre, il est urgent de rassembler toutes les forces syndicales, associatives, politiques et culturelles du pays qui s'opposent au Nouveau schéma national du maintien de l'ordre ainsi qu'à la Loi sécurité globale, avant qu'elle ne soit soumise au Sénat.

Nous ne voulons pas d'une loi qui porte atteinte aux libertés fondamentales et au regard des citoyen.nes.

Nous refusons que la France soit le pays des violences policières et des atteintes à la liberté d'informer.

Nous alertons sur le fait que la France risque de se retrouver cette année aux côtés du Pakistan, du Soudan, de la Somalie, de la Turquie, d'Israël et de la Chine... sur la liste des pays qui violent la liberté de la presse, lors de la prochaine session du Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme des Nations unies, à Genève, début 2021.

Nous soutenons que sans images diffusées par la société civile, les violences policières resteront impunies.

Nous ne voulons pas d'une société où l'État peut voir avec des drones et des caméras piétons, sans être vu.

Nous rappelons que le droit français sanctionne les actes et non les intentions, comme le prévoit l'article 24.

Nous affirmons que l'atteinte au droit des citoyens et de la presse à informer est disproportionnée et que l'arsenal juridique existant est amplement suffisant pour

protéger les forces de l'ordre d'éventuelles agressions consécutives à la diffusion d'images

Nous rappelons que l'article 12 de la Déclaration des Droits de l'Homme et de du Citoyen institue une force publique et non pas une force floutée.

Nous sommes aux côtés de l'ONU, de la Commission européenne, du parlement européen, de la CNCDH, de la Défenseuse des Droits, et de toutes les forces progressistes pour condamner ces lois liberticides.

La coordination « StopLoiSecuriteGlobale », composée de syndicats, sociétés, collectifs, associations de journalistes et de réalisateurs, confédérations syndicales, associations, organisations de défense de droits humains appelle tou·tes les citoyen·nes à signer cet appel, à se mobiliser et à organiser des Marches des Libertés partout en France ce samedi 28 novembre 2020. Nous ne resterons pas silencieux·ses ni assis·es, nous ne laisserons pas la France devenir une démocratie illibérale sans réagir.

Si vous souhaitez cosigner cet appel, remplissez ce formulaire svp (vos coordonnées ne seront pas publiées, elles nous permettront de vous contacter le cas échéant)